LE FONDEMENT DE LA RELIGION ET SA BASE

Publié par Cheikh Ahmad An-Najmi. Publié dans Croyance Islamique

Le fondement de la religion et sa base
Cheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi
charh al-wajibat | pages 43-44

L'Imam, le réformateur, Cheikh Muhammad Ibn AbdilWahhab An-Najdi, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Le fondement de la religion et sa base sont :

1. **L'ordre d'adorer Allah Seul sans associé, l'incitation à cela, l'alliance en cela et l'excommunication (takfir) de celui qui la délaisse.**
2. **L'avertissement contre l'association dans l'adoration d'Allah, le faire avec fermeté, l'hostilité en fonction de cela et l'excommunication de celui qui la commet. »**

- **Commentaire de Cheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi, qu'Allah lui fasse miséricorde :**

Ces deux choses sont :

1- Que le serviteur voue son adoration exclusivement à Allah en dehors de tout autre que Lui, qui qu'il soit, que le serviteur appelle à l'unicité de son Seigneur et sa Divinité s'il en a la possibilité, qu'il aime en Lui et qu'il déteste en Lui, qu'il s'allie en fonction de Lui et se désavoue en fonction de Lui car l'alliance et le désaveu font partie des fondements de cette religion. Allah nous a certes informé qu'Ibrahim (عليه السلام) s'est désavoué de son peuple et de leurs divinités qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Allah (تعالى) a dit :

وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِ إِنَّنِي بَرَاءٌ مِمَّا تَعْبُدُونَ إِلَّا الَّذِي فَطَرَنِي فَإِنَّهُ سَيَهْدِينِ

« Et lorsqu'Ibrahim dit à son père et à son peuple : « Je me désavoue totalement de ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera. » [az-zukhruf, 26-27]

2- Mécroire au taghout en avertissant et en mettant en garde contre l'association sous toutes ses formes que ce soit dans la seigneurie d'Allah ou Sa divinisation et mécroire aux Noms et attributs d'Allah fait également partie de l'association. La base à ce sujet est la parole d'Allah (تعالى) :

فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ وَيُؤْمِنْ بِاللَّهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ بِالْعُرْوَةِ الْوُثْقَى

« Donc, quiconque mécroit au taghout tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide » [al-baqara, 256]

L'unicité ne peut donc être valide qu'en mécroyant au taghout et en se désavouant totalement de l'association et de ses adeptes.

[Extrait du commentaire d'al-wajibat par Cheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com